COMMUNE D'EVIONNAZ

Evionnaz, le 17 novembre 2026

CONVOCATION
DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la commune d'Evionnaz est convoquée le

lundi 7 décembre 2026 à 20h00
à la salle polyvalente

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 15 juin 2026
2. Rénovation de la cabane de Susanfe
   - Présentation du projet
   - Approbation du cautionnement pour la rénovation de la cabane de Susanfe
3. Présentation et approbation du règlement sur les eaux à évacuer
4. Réfection du pont de la Déniaz
   - Présentation du projet
   - Approbation du crédit d'engagement pour la réfection du Pont de la Déniaz
5. Réfection des routes communales (Chemins de la Preyse, de Fontanasse, Rues du Jorat et de la Cime de l'Est)
   - Présentation du projet
   - Approbation du crédit d'engagement pour la réfection des routes communales
6. Présentation et adoption du budget 2027 de la Municipalité
7. Divers

Au plaisir de vous accueillir nombreux, nous vous présentons nos salutations les meilleures.

ADMINISTRATION COMMUNALE D'EVIONNAZ

La Présidente	La Secrétaire
Valérie Santacroce-Tacchini	Livia Berno

PS : Le procès-verbal de la dernière assemblée, les dossiers ainsi que le budget 2027 de la Municipalité peuvent être consultés sur le site internet www.evionnaz.ch. Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.